



Assemblée Générale du Comité des Fêtes du 27/01/18

Présent :

Guy VERHAEGHE - NICOLAS VANDENKERCKHOVE – FRANCK VANDENKERCKHOVE – Bernard HAVET – Jean-Luc FACHE – SOPHIE VANDENKERCKHOVE – Serge LACONTE – Jean-François VILLAIN – Stéphane VERCRUYSSSE – Jean-Pierre LAMOITTE

Ordre du jour :
Compte rendu de l'année.

Bilan financier

Crédit Mutuel: Espace personnel

Page 1 sur 1

COMPTE COURANT ASSOCIATION

COMMISSION DES FETES - 02745 000174283 40

Solde au 27/01/2018 : +531,63 EUR

Date	Opération	Débit	Crédit
26/01/2018	REM CHQ N6064104 REF02745R24		+146,38 EUR
25/01/2018	CHEQUE 6064175	-9,77 EUR	
11/01/2018	CHEQUE 6064174	-369,42 EUR	
03/01/2018	FACTURE SGT 18027450000447	-4,60 EUR	
27/12/2017	CHEQUE 6064074	-239,14 EUR	
22/12/2017	REM CHQ N4159762 REF02745R24		+117,50 EUR
22/12/2017	VRST REF02745B03		+800,00 EUR
15/12/2017	CHEQUE 6064172	-200,16 EUR	
11/12/2017	CHEQUE 6064173	-70,00 EUR	
05/12/2017	CHEQUE 6064073	-550,00 EUR	

DU CASSE 2017

SUBVENTION COMMUNALE	2600,00	
GRILLES DUCASSE	578,00	
SUPER U BARBECUE	108,67	
CONCOURS CARTES	100,00	
TICKETS MANÈGE MAZUREX	636,50	
" " HAUTEKUR	491,00	
EQUIES PASS CASSEL	300,00	
JOSÉ DUMONT CLOWN	70,00	
FEU d'ARTIFICE	875,50	
BOISSONS ONTI FAIT TOUT	9,20	
BOULANGERIE	17,38	
POULETS	68,93	
CHARBON de BOIS	27,80	
UNIVERS GARNI	189,60	
	2804,58	3178,00
- CARREFOUR payé en Décembre	+ 203,42	
- Bouchein (saisons)	+ 26,50	
- pains gâteaux boulangerie	+ 25,00	

RECAPITULATIF ANNEE 2017 COMITE DES FÊTES

		Dépenses	Recettes
Janvier	ASSURANCE	359,16 €	
Février	Carnaval musique	420,00 €	
	Boissons + sandwichs	202,80 €	
Avril	Œufs de Pâques	123,04 €	
Juin	Subvention communale		2 600,00 €
	Ducasse + brocante	3 149,50 €	578,00 €
Juillet	Méchoui	1 466,82 €	1 425,00 €
Novembre	St-Martin musique	245,00 €	
	Ane + monnaie enfants	240,64 €	
	Théâtre	607,78 €	759,00 €
Décembre	Marché de Noël timbres	36,50 €	
	Pâtisseries+super U+ Carrefour	371,28 €	
	Marché de Noël recettes		917,50 €
	Total	7 222,52 €	6 279,50 €
		Déficit 2015	- 943,02 €

EN BANQUE CE JOUR 395,02 €

assurance 2018 déduite 369,42 €

EN CAISSE 14,37 €

LIVRET BLEU 13,08 €

Bilan moral.

Le Président **Franck VANDENKERCKHOVE** remercie les personnes présentes, évoque les problèmes rencontrés au cours de l'année écoulée et les remarques désobligeantes qu'il a reçu.

Le Président reçoit de l'assemblée le quitus pour ses actions et sa gestion. Il est cordialement félicité pour son engagement et l'accomplissement de sa mission.

Le constat est fait que le comité des fêtes de par sa structure et le nombre de membres limité à ceux du bureau, ne peut pas assurer sereinement les manifestations annuelles.

D'autre part, le comité des fêtes contrairement aux autres associations de la commune n'a pas vocation à rentabiliser ses manifestations pour financer d'autres actions à caractère social. Dans le passé, le comité a renoncé à l'organisation de lotos afin de ne pas impacter sur ceux organisés par des associations à but social comme l'APE par exemple. Seule l'organisation de la ducasse et la brocante est une tâche historique lui incombant pleinement à laquelle il associe toutes les associations de la commune qui souhaitent participer.

De la réflexion ouverte entre les intervenants, il est décidé que le nouveau bureau déléguerait aux associations volontaires l'organisation de certaines manifestations comme le marché de Noël, la Saint Martin etc.

Jean-François VILLAIN propose de se charger au titre de l'Association des Donneurs de Sang de l'organisation du Marché de Noël, soutenu en cela par Serge **LACONTE**.

Une réunion est programmée le **vendredi 9 février à 18h30** en mairie avec tous les acteurs de la vie communale pour établir les bases de ces délégations pour 2018.

Election des membres du bureau du comité des fêtes pour 2018.

Compte tenu des dispositions prises, Franck **VANDENKERCKHOVE** renouvelle sa candidature pour un nouveau mandat.

Suite au vote la composition du bureau est la suivante :

- Président : Franck **VANDENKERCKHOVE**
- Trésorier : Jean-Luc **FACHE** adjoint Nicolas **VANDENKERCKHOVE**
- Secrétaire : Jean-Pierre **LAMOITTE**
- Coordinateur associations : Stéphane **VERCRUYSSÉ**

Prochaine réunion.

9 février 2018 à 18h30.

Invitation à tous les responsables d'associations.

Le Secrétaire du Comité des Fêtes.

Jean-Pierre LAMOITTE